

Approbation des capacités d'accueil 2023-2024  
des BUT 1 de l'IUT de Tarbes

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 29 novembre 2022

### Délibération 2022/11/CFVU – 140

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les capacités d'accueil 2023-2024 des BUT 1 de l'IUT de Tarbes.**

Toulouse, le 29 novembre 2022

Président  
  
Jean-Marc BROTO  


Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0

## CAPACITE D'ACCUEIL ET PLACES A POURVOIR DANS PARCOURSUP

Prévision 2023 (les places à pourvoir pourront être amenées à être modifiées en fonction des ajustements du nombre de places réservées pour les redoublants, RI,...)

### TABLEAU RECAPITULATIF PAR SPECIALITE

#### Capacités d'accueil sous réserve du vote du conseil d'IUT du 07 décembre 2022

		2023				Pour rappel en 2022		
		Capacité d'accueil	Total places à pourvoir	Places à pourvoir		Total places à pourvoir	Places à pourvoir	
				BTn	% BTn		BTn	% BTn
TARBES	Gestion des entreprises et des administrations	140	140	70	50%	135	68	50%
	Techniques de commercialisation	140	140	70	50%	135	68	50%
	Génie mécanique et productique	104	85	34	40% (50%)	85	38	45% (50%)
	Génie électrique et informatique industrielle	78	72	36	50%	72	36	50%
	Génie civil - construction durable	56	48	24	50%	48	24	50%
	Métiers du multimédia et de l'internet	56	56	28	50%	56	28	50%
	<b>Total</b>	<b>574</b>	<b>541</b>	<b>262</b>	<b>48%</b>	<b>531</b>	<b>262</b>	<b>49%</b>